



*Le Président*

Madame Martine CLAVEL  
Préfète des Hautes-Alpes  
Préfecture des Hautes-Alpes  
28, rue Saint-Arey  
CS 66002  
05011 GAP CEDEX

JMB/OB/MA/2021/N° 1

GAP, le **06 JAN. 2021**

Madame la Préfète,

Le Département, comme l'ensemble des services de l'État et des collectivités locales, est très fortement mobilisé dans la lutte contre le Covid-19 depuis le début de la pandémie. Arrive aujourd'hui l'heure de la vaccination de nos concitoyens.

Une vaccination que le Président de la République appelle à accélérer et je le rejoins entièrement sur ce point.

Aussi, dans un souci d'efficacité et d'un maillage territorial le plus fin possible, le Département vous propose son aide afin de vous mettre à disposition les locaux dont vous estimeriez avoir besoin afin d'y installer des centres de vaccination.

Le Département est doté de dix Maisons des Solidarités qui permettent à tous les Haut-Alpins un accès aux services publics à moins de 20 minutes de chez eux. Elles peuvent constituer un outil clef pour le maillage territorial nécessaire au succès de la campagne de vaccination. Et je me permets de vous rappeler que la grande salle de réunion de l'Hôtel du Département se fait déjà l'hôte du Don du sang très régulièrement. Je serais ravi de vous la mettre à disposition dans ce cadre également.

Soyez assurées, Madame la Préfète, de ma parfaite considération et de mon entier dévouement aux Haut-Alpins.



**Jean-Marie BERNARD**